

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 48 (1910)
Heft: 3

Artikel: David-François Rosset
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-206642>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— Parce que !... Mais, en attendant, qu'est-ce qu'il faut lui dire de ta part à ta petite sœur ?
 — Qu'est-ce qu'y faut lui dire ?
 — Oui.
 — Eh bien... Y faut lui dire ?... bon retour !
 (Authentique.)

LE COMMIS-VOYAGEUR

Plusieurs de nos lecteurs nous demandent, depuis un certain temps déjà, de reproduire la chanson suivante, que publia jadis le *Conteur*.

L'auteur de ces vers était Marc Marguerat, de Lutry, que sa double qualité de charsonnier-poète et de boulanger fit surnommer le « Reboul vaudois ».

On se souvient que Marc Marguerat fit longtemps partie du Grand Conseil, qu'il présida un an. Il fut aussi, durant de longues années, président de la Société cantonale des Chanteurs vaudois.

*

(Air : A soixante ans, etc.)

Que de couplets profanés dans la rue,
 Que de rimeurs dégoûtés du métier ;
 L'un attendait des bravos : on le hue ;
 L'autre de l'or : il s'en va mendier.
 Pour m'éviter une douleur pareille,
 Je m'étais dit : N'écris plus, sur l'honneur.
 Mais aujourd'hui, ma muse se réveille ; } bis
 C'est pour chanter le commis-voyageur.

Devant l'hôtel, il arrive en voiture,
 Toujours bien mis, coiffé d'un chapeau noir ;
 Regardez-le descendre avec mesure,
 A table d'hôte, ensuite il va s'asseoir ;
 Avant d'aller saluer la pratique,
 Dans une glace, il jette un oeil rêveur :
 Brosses, parfums, faux-cols et cosmétique, } bis
 Ne quittent point le commis-voyageur.

— Bonjour, monsieur, comment vont les affaires ?
 — Bien doucement ; l'argent ne peut rentrer.
 — Ah ! je le sais, mais ce sont des misères
 Qui ne devraient jamais vous tourmenter,
 Car on connaît votre nom honorable.
 Aussi, mon cher — mais c'est une faveur —
 J'ai là pour vous un parti remarquable ! } bis
 — Qu'il est gentil, ce commis-voyageur !

Regardez-ça, force, beauté, souplesse !
 D'une offre ainsi combien seraient raviss !
 Et les maisons dont vous avez l'adresse
 Ne peuvent pas vous servir à ce prix.
 — Une autre fois... assez de marchandise.
 — Voyez, touchez ! que c'est beau ! quelle ampleur !
 Vanter toujours, quoique le client dise, } bis
 C'est le talent du commis-voyageur !

Au restaurant conduisant sa pratique,
 D'un vieux flacon, il fait gaiment les frais.
 Si par hasard on parle politique,
 Voulant laisser aux autres le succès,
 Il est charmant, plein de nobles pensées,
 Parfois léger, sérieux ou farceur,
 De son client, adopter les idées, } bis
 C'est le drapeau du commis-voyageur !

Peut-être un jour — qui sait ce que nous garde
 Un avenir que tous nous ignorons ? —
 Puisque l'amour va descendre la garde,
 Il offrira des filles aux garçons.
 L'article ira ! mais que les dots soient belles,
 Car de nos jours l'or a tant de douceur,
 Que, grâce à lui, les cœurs les plus rebelles } bis
 Se rendront tous au commis-voyageur !
 Juin 1864. MARC MARGUERAT.

DAVID-FRANÇOIS ROSSET

La Société d'histoire de la Suisse romande a entendu, le 9 décembre dernier, la lecture d'un intéressant travail de M. W. Charrière de Sévery sur le « Livre de mémoire de noble David-François Rosset, commencé en 1695. » Nous sommes en mesure, grâce à l'obligeance de l'auteur de ce travail, de publier ici quelques extraits du journal de celui qui était le grand-oncle du patriote Ferdinand Rosset, lequel, ac-

cusé de sédition par le gouvernement de Berne, s'échappa, avec Müller de la Mothe, de la forteresse d'Aarbourg, d'où il gagna les Elats-Unis et où il mourut de chagrin, dit-on.

David-François Rosset, lui, ne se fit jamais remarquer par quoi que ce soit de séditieux dans sa conduite, et encore moins dans ses écrits. En ce Lausannois de l'ancien régime, qui fut « justicier », châtelain de Montherod, membre du Deux-Cents, capitaine de compagnie, puis commandant d'un régiment des fusiliers du Pays-de-Vaud, le livre de mémoire nous montre le modèle parfait de l'homme juste et craignant Dieu. Si marqué était l'esprit de dévotion de David-François Rosset qu'il imprime quelque monotonie aux pages où il note les événements de sa vie. Il suivait d'ailleurs en cela l'exemple de son père, dont il continua le journal, commencé en 1662.

Voici en quels termes est relaté le mariage du pieux Lausannois :

Le 31 mars 1705 Dieu m'a fait la grâce de m'appeler en son saint estat de mariage avec vertueuse Demoiselle Esther Seigneux, fille du noble et vertueux Pierre Seigneux, contrôleur substitué à Lausanne, et de N. et vertueuse Susanne des Bergières. Nous avons été épousés par mon cher et bien-aimé frère Benjamin Rosset dans l'église d'Eschandens, nous avons fait nos noces dans la maison seigneuriale de mon très-cher et bien-aimé frère Jean-Louis Rosset, seigneur du dit Eschandens avec tous nos bons parents et amis. Je prie le Tout-Puissant qu'il nous fasse la grâce de vivre longuement et heureusement ensemble en son amour et en sa crainte et enfin pour sa gloire.

Neuf mois après ces saintes noces, jour pour jour, naissance d'un premier fils :

Le 31 décembre par un vendredy, sur le signe de l'écriture, entre les 4 ou 5 heures du soir, Dieu nous a bény d'un fils qui s'appelle Pierre-Antoine-Louis. Ses parains et maraines ont été... Je prie Dieu qu'il lui plaise de le bénir et lui donner sa crainte et son amour, dans lesquelles vertus je le prie de me faire la grâce de l'élever.

Les autres naissances (il y en eut encore six) sont notées dans le même ton, avec de légères variantes. Il en est de même des décès :

Le 27 avril 1715 Dieu par sa sainte volonté ayant retiré à Luy mon cher fils Samuel-François, l'a élevé dans sa gloire et fait participant du bonheur éternel. Dieu qui m'a voulu châtier en me privant de ce cher enfant, veuille m'avoir châtié en père débonnaire et non point en juge irrité ; j'adore ses voyes, je le prie de me consoler et permettre que sentant le coup dont il luy a pleu de me frapper, revenant à moy-mesme je m'humilie sous sa puissante main et profite à salut de cette épreuve, en sorte que me convertissant à luy chaque jour, de ma conduite passée à une vie qui lui soit agréable, avançant ma course je la finisse avec joie et j'obtiens enfin de sa grâce le salut lorsqu'il luy plaira de me retirer du monde pour me faire participant de la vie éternelle et du même bonheur dont mon cher enfant jouit et jouira aux siècles des siècles, amen. Dieu m'en fasse la grâce.

Noyées dans des oraisons de ce genre, les annotations relatives aux mariages, aux naissances et aux décès, remplissent presque tout ce journal. De Davel, pas un mot. Deux ou trois pages sont consacrées aux récits des guerres de Villmergen. Dans d'autres, David-François Rosset relate quelques phénomènes astronomiques ou climatiques :

Le 12 mai 1706, il est arrivé un esclips de soleil surprenant et si grand que les plus anciens ne se sont pas souvenus d'en avoir ouy parler d'un semblable. Il a commencé à neuf heures du matin et a duré jusques à 11 heures. (Durée de l'occultation et non de la totalité de l'éclips.) Il est arrivé une nuit si obscure qu'on ne voyait qu'à la faveur de la lune (Rosset fait erreur ici encore, la lune se présentant à la terre pendant une éclipse par la face sombre.) Les étoiles se voyaient toutes, les chauves-souris volaient comme de nuit et les rosées sont tombées sur la terre. La plupart des paysans ont cru que c'estoit la fin du monde.

1708. — Nos deux derniers étés particulièrement celui de 1706 (?) ayant été assez dérégés par rapport à la grande et excessive chaleur qu'il a fait et qui a produit quantité de maux contagieux comme flux de sang, dont quantité sont morts, notre hiver l'a esté aussi en 1708, et au lieu d'un froid supportable, il s'est poussé si haut et si fort augmenté que les plus anciens n'ont pu dire avoir jamais veu un si grand froid ; les effets en ont été fort extraordinaires ; plusieurs personnes sont mortes de cette rigueur et d'autres ont eu des membres gelés. Les arbres et les plantes en ont généralement souffert, en sorte qu'il n'y a eu que les plus gros et les plus durs qui aient résisté....

1709. — Le 30 avril par un mardi au soir le tonnerre et le feu du ciel est tombé par la toute puissance de Dieu avec tant de véhémence sur l'escurie du château de Lausanne dans le temps que le valet de Mgr le Baillif Sinner donnoit à souper aux chevaux, la vapeur a esté si forte et si près de luy qu'il est évanoui sur le grenier à foin, de là a passé en bas et a étouffé un cheval au milieu de deux autres sans qu'on luy aye reconnu aucun coup ; on l'a ouvert sur le champ, son sang s'est trouvé tout pris et figé. Le tonnerre doit avoir fait beaucoup d'autres ravages dans l'écurie, entre autres est entré dans un buffet qu'il a ouvert et a fondu le bout de la lame de l'épée du valet dans son fourreau. On a sonné le feu, mais qui n'a pas duré, Dieu soit loué, une grande playe étant arrivée sur le champ ; le valet est revenu après la saignée.

Nous avons eu encore quelques moments de chaleur jusqu'au milieu de juin, et toujours du froid, ce qui a donné lieu aux pleurésies dont quantité sont morts. Dieu par sa grâce, etc...

Le 3 de May par un vendredy au matin, Dieu par sa grâce m'a bény encore d'une fille qui est venue sur le signe du scorpion...

David-François mourut en 1762, âgé de 86 1/2 ans. Son journal va jusqu'en 1758. Un de ses fils le reprend et le poursuit jusqu'à l'année 1774, où il mentionne, à la date du 5 janvier, la mort d'un oncle frappé d'une attaque d'apoplexie. « Sa mort, écrit-il, nous fait perdre L. 9000 qu'il nous devait pour avoir payé ses depes, pour sûreté de quelle somme nous n'avions de ressource que sur la substitution qui devait lui parvenir si il eût survécu à M^{lle} Seigneux de St-Laurent. » David-François eût vu dans cette grosse perte un juste arrêt du Ciel et n'eût pas manqué de le dire ; mais son fils, autant que nous pouvons en juger par ses notes, ne pêche pas par excès de religiosité ; et puis l'on était à la fin du 18^e siècle !

Embrassant une période de plus de cent ans, ce « Livre de mémoire » méritait d'être tiré de l'oubli. Il caractérise d'une façon vivante l'esprit dont était animée une famille qui a honoré notre pays et lui a donné nombre de magistrats, de soldats, de professeurs et d'ecclésiastiques distingués.

Ajoutons qu'on voit encore les armoiries des Rosset à l'entrée de l'église de St-François.

LA CLEF DU CALENDRIER

Un de nos abonnés de Genève nous adresse les lignes suivantes :

A diverses reprises, l'un de vos collaborateurs a publié des articles touchant le calendrier. Si vous pensez que cela intéresserait vos lecteurs, en voici un qui peut avoir son utilité. C'est un moyen fort simple de déterminer le jour de la semaine correspondant à une date quelconque du calendrier grégorien (le nôtre).

Voici ce moyen :

Soit A, l'année proposée, et N, le rang du jour cherché dans la dite année.

Il suffit de calculer l'expression

$$A + N + \frac{A-1}{4} + \frac{A-1}{400} - \frac{A-1}{100}$$

en négligeant tout les restes des divisions ; puis, de diviser le résultat obtenu par 7. Le reste de la division donnera le rang du jour de la semaine en commençant par dimanche = 1.